



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

**COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
18 DECEMBRE 2018**

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la Salle de la Mairie.

Présents : Gérard SANJULLIAN, Jean Pierre DELFORGE, Isabelle DALADIER, Bernard NEGRON, Patricia LISPAL, René MARTIN, Daniel MAYER, Marie Ange SANJULLIAN, Gilles GASQ, Marie Christine ANDRIEU, Karine CHIROL, Julien CHALAYE

Procurations : Damien ROZIER et Cyril BRUSCOLINI qui donnent respectivement procuration à Gérard SANJULLIAN et Julien CHALAYE

Absente excusée : Clotilde FALLAS

Secrétaire de séance : Patricia LISPAL

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 19 Novembre 2018.

1 INDEMNITE DE L'AGENT RECENSEUR ET DU COORDONNATEUR COMMUNAL

Le Maire rappelle que le recensement de la population se déroulera du 17 Janvier au 16 février 2019 et qu'il convient de fixer le montant des indemnités des deux personnes en charge de cette opération.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'allouer une indemnité forfaitaire de :

- 1300 € pour l'agent recenseur (Laurence GUARI)
- 350 € pour le coordonnateur communal (Jean Pierre DELFORGE)

2 ADHESION AU SYNDICAT D'ELECTRIFICATION VAUCLUSIEN POUR LA COMPETENCE « ECLAIRAGE PUBLIC »

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'adhérer au SEV pour la compétence « Eclairage Public » selon l'option A (travaux neufs – investissement).

3 LOCATION D'UN TERRAIN COMMUNAL AUX BORDS DE L'AYGUES

Le Maire demande à ce que ce point soit reporté, par manque d'éléments.

4 PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CCAOP - 2017

Le Conseil, à l'unanimité, confirme s'être fait présenter le rapport d'activités 2017 de la CCAOP

5 PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2019

Le Conseil, à l'unanimité, décide de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2019 pour l'opération suivante :

LOGICIEL INFORMATIQUE - Compte 2051 ONA pour un montant de 3 300 €TTC

6 ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION

Le Maire indique que suite à la suppression du service médical de Santé (AIST84) à compter du 31 décembre 2018, il convient de confier le suivi médical des agents communaux à un autre service.

Le Centre de Gestion propose d'adhérer à son service de médecine préventive par le biais d'une convention.

Le Conseil décide à l'unanimité, de signer la convention avec le Centre de Gestion, afin que le suivi médical des agents soit assuré à compter du 1 janvier 2019.

Questions Diverses

Le Maire informe que le Conseil Municipal et les agents communaux sont invité par l'APE, à la soirée de Noël des enfants de l'école, le vendredi 21 décembre à 18h30 à la salle des fêtes.

Daniel MAYER informe que suite à la destruction des boîtes aux lettres, chemin des Muletiers, les habitants du quartier sont obligés de récupérer leur courrier à l'Agence Postale Communale. La Poste a fait les démarches nécessaires.

Le Maire indique qu'un habitant a enlevé un panneau d'interdiction de stationner et que celui-ci a été déposé devant la porte de la Mairie. Il a depuis, été remis en place, par le contestataire.

Jean Pierre DELFORGE demande à ce que les conseillers viennent nombreux le vendredi 21 décembre à 18h en Mairie, pour la répartition de la distribution des colis aux anciens qui se fera le samedi 22 décembre dès 9 heures.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 19 heures.

Vu par nous, Gérard SANJULLIAN, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 19 décembre 2018, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance
Patricia LISPAL



Travaillan le 19 Décembre 2018
Gérard SANJULLIAN, Maire

